

L'horreur des mines antipersonnel

GINO STRADA

Les mines antipersonnel tuent ou mutilent 26 000 personnes par an, surtout des civils et des enfants. Leur interdiction est urgente.

Au Rwanda, le terrible bain de sang avait cessé. Alphonsine rentrait chez elle, avec sa famille, quand elle marcha sur une mine : l'explosion lui déchiqueta les jambes et lui fractura l'avant-bras gauche. À l'hôpital de Kigali, nous avons réparé les dégâts du mieux que nous pouvions : nous avons amputé ses deux jambes au-dessus du genou. Sa sœur était touchée à la tête : un fragment métallique lui était entré dans le cerveau. Elle mourut six heures après l'opération, sans avoir repris conscience. Le père des deux fillettes, qui se tenait à plusieurs mètres d'elles, ne souffrait «que» de nombreuses petites plaies au thorax.

De nombreux civils, comme Alphonsine et sa famille, sont aujourd'hui la cible des mines, car la plupart des conflits actuels sont des guerres civiles, des luttes d'indépendance, des «épurations ethniques», des opérations terroristes. Les soldats utilisent fréquemment des armes dévastatrices dans des régions très peuplées. Beaucoup de groupes armés se mêlent à la population, sans uniforme pour éviter d'être identifiés, et ils utilisent parfois les civils comme bouclier. En outre, terroriser les populations civiles est une vieille stratégie militaire.

Depuis le début du siècle, de plus en plus de civils sont victimes de la guerre. Pendant la Première Guerre mondiale, 15 pour cent des tués étaient civils. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les victimes civiles comptaient pour 65 pour cent des morts. Dans les conflits actuels, plus de 90 pour cent des blessés seraient des civils.

L'un des aspects les plus dramatiques de cette situation est la diffusion

d'armes, telles que les mines antipersonnel, qui constituent une menace indiscriminée et durable. Elles ne distinguent pas le pied d'un combattant de celui d'un enfant qui joue. Elles ne reconnaissent ni cessez-le-feu, ni accord de paix. Elles tuent ou mutilent plusieurs décennies après la fin des hostilités. Ce sont des armes de destruction de masse à action lente.

Les mines ont été utilisées de diverses façons depuis le début du siècle, mais la stratégie militaire en a progressivement fait un usage de plus en plus important. Autrefois, elles interdisaient certaines régions à l'ennemi, canalisait ses déplacements ou protégeaient des installations stratégiques. Aujourd'hui, elles empêchent les populations de s'approvisionner en eau, en bois ou en essence, leur interdisent d'emprunter les voies de communication, voire d'accéder aux cimetières. Dans de nombreux pays, les hélicoptères, l'artillerie ou d'autres moyens de largage à distance ont servi à disséminer des mines dans les villages et dans les champs, actes délibérés de terrorisme envers les populations civiles.

Une faible pression suffit

En termes techniques, une mine antipersonnel est un dispositif conçu pour tuer ou mutiler toute personne qui le déclenche. Les mines antichars, en revanche, sont spécifiquement conçues pour détruire les tanks et les véhicules, et eux seuls : elles n'explosent que lorsqu'elles subissent une pression de plusieurs centaines de kilogrammes. Les mines antipersonnel sont petites (parfois moins de dix centimètres de dia-

mètre) et difficiles à détecter. Certaines ont une couleur et une forme qui les rendent quasi invisibles.

Une mine antipersonnel est activée quand une victime déclenche le mécanisme de mise à feu en appuyant directement sur la mine ou en tirant sur un fil déclencheur tendu au ras du sol. Un détonateur met alors à feu une charge auxiliaire (une petite quantité d'explosif puissant), qui fait enfin exploser la charge principale de la mine.

Ces dernières années, les industries de l'armement ont mis au point des mines en plastique, qui contiennent peu de métal et sont plus fiables, plus durables, plus difficiles à détecter... et aussi plus difficiles à désamorcer. En outre, des systèmes de largage à distance, par hélicoptère, par exemple, permettent de poser des milliers de mines en quelques minutes. Comme ce type de minage ne permet pas de dresser une carte du champ de mines, la localisation ultérieure est devenue très difficile.

Les mines antipersonnel sont faciles à fabriquer et peu coûteuses (entre 15 et 60 francs pièce). Environ 50 pays, y compris des pays en développement, ont produit quelque 350 modèles et les ont vendus aux divers groupes armés du monde.

Combien de mines posées de par le monde n'ont-elles pas explosé ? Selon l'Organisation des Nations unies et diverses associations humanitaires,

1. LA PETITE MINE SB-33, fabriquée en Italie, est montrée ici grandeur nature. Elle se confond si bien avec les pierres qu'elle en devient presque invisible. Lorsqu'une personne marche sur une telle mine à effet de souffle, son pied ou sa jambe sont arrachés.

plus de 100 millions de mines seraient aujourd'hui disséminées dans 64 pays. Comme ni les fabricants ni les utilisateurs n'en gardent une trace fiable, ces chiffres sont vraisemblablement inférieurs à la réalité. Une grande partie de la planète est «polluée» par les mines antipersonnel.

Selon les organismes qui secourent les victimes ou qui participent au déminage, ces armes auraient tué ou mutilé de 15 000 à 30 000 personnes par an depuis 20 ans. Environ 60 pour cent des victimes étaient des civils. En fait, le nombre véritable de victimes est sans doute supérieur : beaucoup de blessés le sont dans des zones reculées, dépourvues d'installations médicales, de sorte qu'ils ne sont pas comptabilisés. Dans une région minée, des activités aussi quotidiennes qu'aller chercher du bois, de la nourriture ou de l'eau, cultiver, garder le bétail ou jouer, sont risquées.

Les mines antipersonnel sont de deux types principaux : les mines à effet de souffle et les mines à fragmentation. Les mines à effet de souffle sont déclenchées par la pression, par exemple d'un pied, sur un capteur. Les lésions corporelles dues à ce type de mine sont causées par l'explosion elle-même. Les mines à fragmentation, plu-

tôt déclenchées par la traction sur un fil tendu, projettent un grand nombre de fragments métalliques qui volent à une distance considérable. Ces fragments sont contenus dans la mine ou sont produits par l'éclatement de son boîtier.

À chaque mine ses blessures

Le type de mine, la façon dont elle explose, sa position sur le sol, la position de la victime et la configuration du site de l'explosion déterminent la nature et l'étendue des dommages causés par l'explosion. Les victimes sont blessées très diversement. On regroupe toutefois les blessures en quatre classes, qui correspondent chacune à un type de mine.

Les petites mines à effet de souffle, de diamètre inférieur à dix centimètres, produisent des blessures de classe A. Ces armes arrachent couramment un pied ou une jambe. Selon la position de la mine et la façon dont on marche dessus, une partie du pied seulement peut être déchiquetée. La plupart des blessures graves infligées par ce type de mines sont situées au-dessous du genou, rarement plus haut sur le corps ou sur l'autre jambe.

Les mines à effet de souffle de plus de dix centimètres de diamètre produisent des blessures de classe B. L'onde de choc de l'explosion se propage vers l'extérieur à la même vitesse que pour une petite mine, environ 6 800 mètres par seconde, mais le cône d'explosion (le volume où se concentre l'énergie) est bien plus large. En outre, les plus grosses mines contiennent plus d'explosif puissant : moins de 50 grammes de TNT dans une petite mine contre 150 à 250 dans de plus grands modèles.

Les victimes qui marchent sur ces grosses mines antipersonnel ont toujours un membre arraché. Assez souvent, la partie inférieure de la jambe est détruite. Un morceau de tibia dépasse parfois du moignon, et ce qui reste de muscle est déchiqueté et repoussé vers le haut, donnant à la blessure une apparence grotesque de chou-fleur. La partie inférieure de la jambe peut aussi être complètement pulvérisée jusqu'au genou. La cuisse, les parties génitales et les fesses sont souvent blessées. Chez de nombreuses victimes, l'autre jambe est aussi endommagée, présentant des plaies béantes ou des fractures ouvertes. Certaines parties des deux jambes sont parfois condamnées. Les lésions perforantes de l'abdomen et de la poitrine sont fréquentes.



L'interdiction totale, seule solution

Les mines antipersonnel sont-elles utiles? Le général Norman Schwartzkopf, commandant en chef de l'opération *Tempête du désert* contre l'Iraq, en 1991, et 14 autres militaires américains de haut rang ont écrit au président William Clinton que: «L'interdiction totale des mines antipersonnel est une responsabilité non seulement humanitaire, mais aussi militaire, car elles entrent dans la même catégorie que les armes chimiques, indiscriminées par nature. Compte tenu de la diversité des armes disponibles, les mines antipersonnel ne sont pas indispensables à nos forces armées. Leur interdiction n'affaiblirait ni notre efficacité militaire, ni la sécurité de nos soldats, ni celle d'autres nations.» Selon une étude publiée par le Comité international de la Croix rouge, les mines antipersonnel sont rarement utilisées dans le respect des doctrines militaires, faute de temps et de contrôle sur les événements. Elles se retournent plutôt contre ceux qui les ont posées et n'ont qu'exceptionnellement joué un rôle décisif dans l'issue des conflits.

Malgré ces faits et la prise de conscience de l'opinion publique internationale en faveur de l'interdiction des mines antipersonnel, la conférence de révision de la Convention sur les armes inhumaines, qui a eu lieu à Genève en avril dernier, a accumulé les compromis techniques et les exceptions qui légitiment la poursuite de l'utilisation de cette arme. Le protocole adopté à l'issue de cette conférence encourage même la production et l'utilisation d'une nouvelle génération de mines antipersonnel, munies d'un dispositif d'autodésactivation, dont le caractère «intelligent» est présenté comme une authentique avancée sur le plan humanitaire. C'est la première fois que des négociations destinées à limiter ou interdire un type d'arme aboutissent à la promotion d'un autre.

Pour Handicap International, qui mène des programmes d'aide aux victimes, de fabrication de prothèses et de déminage, le débat sur la fiabilité des nouvelles mines autodestructibles est sans objet: ces armes ne font toujours pas la différence entre les cibles

civiles et les cibles militaires. En outre, les études scientifiques dont elles ont fait l'objet sont trop succinctes et ne permettent pas de connaître leur fonctionnement en situation réelle. Lorsqu'une zone sera parsemée de mines de types, de modèles et de dates de pose différents, comment les paysans, les réfugiés, les personnes déplacées par un conflit ou les soldats eux-mêmes distingueront-ils une mine «stupide» d'une mine «intelligente active», et d'une mine «intelligente désactivée»?

Le principal point positif du protocole mis au point à Genève réside dans l'intention de proscrire les mines antipersonnel non détectables. Les moyens sont toutefois insuffisants: outre les neuf années de délai de mise en œuvre, le seuil de détectabilité des mines, fixé à seulement huit grammes de métal, reste délibérément trop faible.

Sous prétexte de réglementation internationale, les responsables politiques ont ainsi négocié un pseudo-compromis. Les pays les plus avancés veulent intégrer les mines programmables, qu'ils savent fabriquer, à un arsenal qui se recompose au fil des évolutions stratégiques, tandis que les pays qui sont arrivés récemment sur le marché des ventes d'armes, incapables de mettre au point des armes aussi perfectionnées, préfèrent écouler leur production classique. Un troisième groupe de pays, minoritaire, plaide pour l'interdiction, au profit des populations menacées.

Plusieurs régimes risquent de s'installer: d'un côté, les états relativement industrialisés utiliseront des moyens toujours plus perfectionnés et modifieront le cadre réglementaire en fonction de leurs intérêts stratégiques; de l'autre, la grande masse des états utiliseront, hors convention, les moyens qui leur semblent bons en fonction des ressources dont ils disposent. N'ayant pas tranché sur l'essentiel, l'interdiction d'une arme non discriminante dont les effets dévastateurs sont massifs, juristes et diplomates ont perdu de vue leur but initial: la réduction des dommages et des souffrances causés aux populations civiles.

Jean-Baptiste RICHARDIER
Handicap international, Lyon

Une mine jouet

La mine russe PFM-1, familièrement surnommée mine-papillon, provoque des blessures de classe C. Cette mine tient son surnom des ailettes qui lui permettent de planer jusqu'au sol après son largage d'hélicoptère. Larguée en grand nombre pendant la guerre d'Afghanistan, c'est une arme particulièrement démoniaque, car elle ressemble à un jouet. Les spécialistes prétendent que sa forme est déterminée par sa fonction, mais le fait demeure qu'elle attire particulièrement les enfants.

L'originalité de cette mine est son déclenchement par la déformation ou la pression cumulées sur ses ailes: elle n'explose pas toujours au premier contact. En Afghanistan, des enfants jouent parfois plusieurs heures avec une de ces mines avant qu'elle n'explose. Sur 150 victimes de ce type de mine, notre groupe n'a pas vu un seul blessé adulte.

Techniquement, la PFM-1 n'est qu'une petite mine à effet de souffle largable à distance, mais elle cause des blessures spécifiques. Elle explose le plus souvent dans les mains de la victime, sectionnant une main, ou les deux, jusqu'au poignet. Dans les cas les moins graves, seuls deux ou trois doigts sont arrachés. Souvent, le souffle de l'explosion blesse la poitrine et le visage. Des blessures aux yeux sont fréquentes, entraînant une cécité partielle ou totale.

Les mines antipersonnel à fragmentation sont responsables des blessures de classe D. Il en existe plusieurs sortes. Les mines sauteuses sont posées sur le sol mais, lorsqu'elles sont déclenchées, elles sautent en l'air avant d'exploser de façon à disperser leurs fragments avec la plus grande portée possible, avec un effet létal maximal. Les mines à fragmentation directionnelle et celles qui envoient leurs projectiles dans une direction prédéterminée appartiennent aussi à cette catégorie. Toutes ces mines sont déclenchées par des fils tendus.

Les mines à fragmentation envoient des éclats métalliques sur une grande surface. Un modèle italien explose à une hauteur de 50 centimètres à un mètre (à peu près à hauteur de la ceinture d'un homme) et projette 1 000 fragments métalliques sur 360 degrés. Cette mine tue à 25 mètres et blesse jusqu'à 200 mètres.

Les mines à fragmentation touchent l'ensemble du corps. L'importance des